

Les Classes Moyennes et la Crise en Belgique

Exposé introductif à la XVI^{me} Semaine Sociale Universitaire

par

Ernest MAHAIM,

Directeur de l'Institut de Sociologie

Le sujet de cette Semaine est intitulé : *Les Classes moyennes et la Crise*.

Je n'ai pas besoin de dire que nous ne ferons point ici de *politique*. Tous les partis politiques se sont saisis de la question parce qu'elle a pour eux un intérêt électoral de premier ordre.

Nos préoccupations sont différentes. Je tiens à rappeler que la Semaine sociale universitaire n'a jamais qu'un but *scientifique*. On veut rassembler des informations et des sujets de réflexion. Aussi, vous ne devez pas vous attendre à ce que nous vous soumettions un *programme* d'action, ni des *solutions* pratiques aux problèmes qui vont être développés devant vous. A la différence de ceux qui, guidés par des intérêts ou des opinions préconçues, ont des solutions toutes prêtes, nous allons essayer de nous rendre compte des différents *aspects sociologiques* des difficultés que présentent les classes moyennes devant la crise. Nous bornerons notre étude à la société contemporaine, et singulièrement à la Belgique, bien que les problèmes des classes moyennes puissent être conçus pour un grand nombre de pays et d'époques.

Tout d'abord, nous avons à préciser ce qu'il faut entendre par *classes moyennes*. Le mot *moyennes* n'est pas scientifique

en ce sens qu'il est vague. Il désigne toutes les classes intermédiaires, ce qui suppose au moins une classe inférieure et une classe supérieure, celles-ci elles-mêmes n'étant pas mieux définies que les classes moyennes. Et quand nous disons inférieure ou supérieure, nous entendons bien qu'il ne s'agit que de dénominations *relatives*. Nous n'entendons nullement ces mots dans le sens *moral*.

Pour éclaircir un peu ces notions, remontons au concept général de *classe sociale*.

Nous l'avons déjà étudié dans une Semaine sociale précédente, la XII^e, celle de 1930, qui avait pour objet les classes sociales en Belgique. On me permettra de rappeler quelques-uns des résultats auxquels nous avons abouti alors.

Avant tout, il convient d'*écarter* une série de groupes sociaux qui ne sont pas des classes. Il ne suffit pas, en effet, que les individus aient des traits ou des caractères communs pour constituer une classe.

La *nation* n'est pas une classe. Il s'ensuit que quand dans un État il y a plusieurs nations — des minorités nationales — elles ne constituent pas des classes.

La *race*, quand on l'entend comme composée d'individus provenant d'une même souche ethnique, n'est pas en général une classe : mais elle peut le devenir si les mœurs ou la loi établissent des distinctions basées sur la race.

Le *clan*, groupe de familles, pas davantage.

La *religion* lie, par définition des individus, des familles, partageant la même foi, mais ne forme pas une classe.

Le *parti*, constitué de gens ayant les mêmes idées politiques, poursuivant les mêmes buts politiques, n'est pas une classe.

L'*association* privée, à but économique ou autre, n'est pas une classe, même puissante : par exemple, le grand X des polytechniciens français, la franc-maçonnerie, les sociétés financières, les « cénacles » littéraires ou mondains, les « camarillas ».

Des *caractères physiques* ne suffisent pas non plus : les femmes ne constituent pas une classe, pas plus que les hommes (masculins), ni les bossus, ni les sourds-muets, ni les myopes, les nains, les géants.

Pour achever de montrer ce qui n'est pas la classe sociale,

allons tout de suite à l'extrême, et voyons ce qui est plus que la classe, ce qui est une exagération, si l'on veut, de la classe : telle est la *caste* de l'Inde.

BOUGLÉ nous a appris les caractères essentiels de la caste; ils sont au nombre de trois. Il faut, tout d'abord, une *spécialisation héréditaire* : le fils du forgeron sera forgeron, comme le fils du guerrier sera guerrier. Les professions sont pour les familles des monopoles obligatoires.

Ensuite, il faut une *hiérarchie* : qui dit caste dit privilège. Le statut personnel est déterminé pour la vie, par le rang du groupe auquel l'individu appartient. « L'anneau d'or, la robe rouge ou le cordon jaune que porte l'un sont rigoureusement interdits à l'autre. »

Troisième élément : Les castes *se repoussent mutuellement* : chaque groupe empêche ses membres de contracter alliance ou même d'entrer en relation avec les membres des groupes voisins : pas de mariage, pas de repas en commun, pas même la possibilité de manger un aliment préparé par d'autres. Le seul contact d'étrangers est impur.

« Nous dirons, écrit encore BOUGLÉ, qu'une société est soumise au régime des castes si elle est divisée en un grand nombre de groupes héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés, et mutuellement opposés, — si elle ne tolère en principe ni parvenus, ni métis, ni transfuges de la profession, — si elle s'oppose à la fois aux mélanges de sang, aux conquêtes de rangs et aux changements de métiers (1). »

Il est inutile de dire qu'il n'y a pas de caste en Belgique, pas plus que dans les pays de l'Europe occidentale.

Mais il y a des *classes* sociales, et elles se distinguent par des caractères *sociologiques* qu'il s'agit de dégager. Ces caractères seront des caractères sociologiques et *non juridiques*, comme il en existait sous l'Ancien Régime (Noblesse, Clergé, Tiers-Etat); les distinctions juridiques ont été abolies par la Révolution française qui a réalisé l'égalité devant la loi. Mais il n'en reste pas moins que l'on doit distinguer chez nous des groupes qui forment des classes sociales par suite de nos mœurs, coutumes ou habitudes, par suite de notre comportement les uns vis-à-vis des autres.

(1) BOUGLÉ : *Essais sur le régime des castes*. Paris, Alcan. 1908, pp. 3 et 4.

Quels sont ces caractères distinctifs ? C'est ce que la recherche de la *définition de la classe* peut nous apprendre. Mais, au préalable, deux observations générales doivent être faites.

La première, c'est que le principe de la classification peut *légitimement varier* selon le *but* que poursuit l'observateur. Il est toujours loisible de choisir un caractère qui divisera les hommes dans un but déterminé. Ainsi, le but politique est visible dans KARL MARX, qui ne veut connaître que *deux classes*, le prolétariat et la bourgeoisie, parce qu'il a choisi pour critère la possession ou la non-possession des moyens de production, — en vue de former de la classe ouvrière, un *parti*. De même, dans un *but religieux*, on adoptera le critère de l'adhésion à une foi déterminée, etc.

Deuxième observation générale : La classe sociale est un *phénomène dynamique*, sujet à modifications, à évolution. La société change, et, à l'intérieur de la société, les caractères distinctifs des classes. Il y a des individus qui changent de classe, il y en a qui montent, il y en a qui déchoient (1). Des classes peuvent disparaître, ou augmenter en nombre, en puissance. On peut distinguer, dans nos sociétés contemporaines où les classes sont ouvertes (par opposition aux castes), une *tendance à voir s'effacer les distinctions de classes*. La Russie soviétique prétend les avoir supprimées. On entend soutenir souvent qu'il n'y a pas de classes sociales aux Etats-Unis d'Amérique, ce qui est, à mon sens, tout à fait erroné.

Mais, à coup sûr, les classes sociales existent en Belgique.

Nous en avons distingué quatre :

- la classe rurale,
- la classe ouvrière,
- la bourgeoisie,

et l'aristocratie.

La *définition théorique* de la classe sociale que nous avons

(1) La revue allemande *Wirtschaft und Statistik* a donné dans son fascicule du 1^{er} mai 1930, sous le titre *Statistik des sozialen Aufstiegs*, les résultats d'une enquête intéressante sur l'ascension et le déclin des classes bourgeoises en Allemagne en 1923.

adoptée (1) est celle d'Arthur BAUER. « Une classe sociale comprend tous les individus qui, — sauf de légers écarts dont il est permis par l'abstraction de ne pas tenir compte, — ont reçu la même éducation, se sont développés dans des milieux semblables, mènent le même genre de vie, contractent les mêmes habitudes, prennent des façons analogues de sentir et de penser, et se comportent de même dans des circonstances semblables (2). »

J'ai dit *théorique* parce que les divers caractères ne se trouvent pas toujours réunis d'une façon parfaite. Mais le *caractère central* de la notion est celui du *même genre de vie* : c'est la manière de vivre qui est l'essentiel, parce qu'elle détermine, comme conséquences, les autres. Pour en rendre l'idée concrète, nous dirons avec TARDE que « font partie de la même classe, ceux qui peuvent se marier ensemble sans désapprobation de l'opinion et s'asseoir à la même table : *connubium* et *convivium* ». Faites application de ces critères aux classes sociales indiquées, et vous verrez qu'ils opèrent les distinctions nécessaires.

Rappelons, en outre, que la classe sociale est nécessairement un *groupe étendu*, relativement *conscient* de son existence, ayant la *préoccupation de se distinguer des autres* (ayant son honneur, son échelle des valeurs) et se maintenant par des *moyens sociaux* : le préjugé favorable pour défendre ses membres, le préjugé défavorable contre les autres : le mépris, le ridicule, etc.

(1) Celle de G.-L. DUPRAT dans l'*Avenir des Classes moyennes* (1923) s'en rapproche fort : « La classe sociale est celle qui est formée d'individus ou de familles ayant à peu près la même situation matérielle ou morale, même mode d'existence, même niveau de vie, même base économique d'existence intellectuelle, mêmes aspirations à un type de vie collective. » Nous avons écarté, après examen, à la XII^e Semaine sociale, les définitions de Karl Marx, Engels, Schaeffle, De Greef, Taussig, Seager, Mallock, Halbwachs, Schmoller, Bücher, Van Overbergh, Othmar Spann, Sombart, Gide, etc. Récemment, M. ARTHUR WAUTERS a publié dans la *Revue du Travail* (août 1933) un article intitulé *Les Classes moyennes devant la crise*, où il n'en donne point de définition ; mais il y range à peu près toutes les sous-classes que nous y admettons : « les commerçants, détaillants, les boutiquiers, les fonctionnaires, les employés, les fermiers, les métayers, les magistrats, les avocats, les médecins, les officiers, les ingénieurs, les architectes ».

(2) V. ARTHUR BAUER : *Les classes sociales, analyse de la vie sociale*, p. 110. Paris, Giard et Brière. 1902. 1 vol. 8°, 355 pages.

Maintenant, venons-en aux *classes moyennes*. C'est bien à dessein que nous avons employé le *pluriel*, car s'il est possible de distinguer au moins une classe supérieure, que nous avons appelée jadis l'aristocratie, et une classe inférieure, que nous avons appelée la classe ouvrière, il est hors de doute qu'il y a de *nombreuses classes* dans la bourgeoisie en général, et qui se caractérisent précisément par des manières de vivre différentes. Nous avons donc d'abord à séparer les manières de vivre et, en partant de là, à faire, dans la bourgeoisie, des sous-classes qui seront nos classes moyennes.

Qu'entendons-nous par « *la manière de vivre* » ? C'est l'ensemble des besoins et de la manière de les satisfaire.

En premier lieu, c'est l'*occupation*, c'est-à-dire à quoi l'on passe son temps. Je dis l'*occupation* et non seulement la profession. Mais vous sentez bien que la *profession* a une influence décisive sur l'individu (esprit et corps) et ses actes.

Pour situer les classes moyennes, nous en excluons ceux qui exercent des professions principalement manuelles : en général, les ouvriers (agricoles ou industriels) et ceux qui vivent largement dans l'oisiveté, sans profession lucrative, parce que les revenus qu'ils tirent de la possession de biens suffisent à leur existence.

Je tiens, en effet, que c'est une caractéristique d'une grande section de la bourgeoisie que *le travail* y est associé à *la possession*. J'y rangerai donc l'artisan qui, travaillant de ses mains lui-même ou avec un petit nombre d'ouvriers possède ses instruments de travail, le petit propriétaire rural qui doit payer de sa personne et travailler avec des ouvriers à son exploitation, le commerçant qui dirige lui-même sa boutique, son magasin, petit ou grand, l'ingénieur, l'industriel chef d'établissement qui exercent des professions non-manuelles. En outre, ceux dont la profession est principalement *intellectuelle* : les employés, les fonctionnaires de tout ordre, les instituteurs, les professeurs, le clergé, les officiers, ceux qui exercent les professions libérales, avocats, médecins, architectes, artistes, etc.

Vous apercevrez immédiatement que la profession a une influence décisive sur le *revenu*, sur les possibilités de la vie. Une grande querelle s'est élevée jadis en Allemagne, entre Schmoller et Bücher sur le point de savoir si c'était la profession ou le revenu qui déterminait le niveau de vie. On peut

dire que, s'il est exact que la profession conditionne le revenu, l'inverse est aussi vrai.

Mais, pour la distinction des classes moyennes, il est clair qu'il y a *des degrés dans les revenus*, modifiant les modes de vie : il y a des employés inférieurs, à petits traitements, d'autres à traitements élevés. Il y a des avocats faméliques, des médecins dans la misère. Inversement, il y en a de très riches, et nécessairement leur manière de vivre est très différente.

Nous devons donc chercher une *limite des revenus qui soit celle des classes moyennes*. On peut distinguer les niveaux suivants : la *misère* est l'état durable où les besoins essentiels ne sont pas satisfaits ; le *dénûment* peut être passager ; l'*indigence* est l'état de celui qui ne parvient à nouer les deux bouts que par l'aide de la charité, publique ou privée ; la *pauvreté* est l'état où l'on est réduit au strict nécessaire ; on est dans la *gêne* quand on doit se restreindre, faire un choix pénible entre ses besoins ; le *bien-être* est l'état où, à côté des besoins essentiels, le superflu, souvent plus indispensable, trouve sa part ; l'*aisance* est celui où les besoins, variés, mais modérés encore, reçoivent une large satisfaction. Après cela, on arrive à la *richesse*, qui permet de se donner tout ce qu'on désire, même des caprices, des « folies » ; puis l'*opulence*, où les dépenses de luxe priment les autres, et le *faste*, où la dépense en vue du prestige n'a plus de limite.

Evidemment, les classes moyennes se trouvent dans la *ligne médiane*. S'il y en a qui se trouvent dans la *gêne*, c'est le *bien-être* et l'*aisance* qui seront la caractéristique habituelle des revenus. A partir de la *pauvreté* et en-dessous, il est difficile de voir une classe moyenne. A partir de la *richesse* et au-dessus, on en sort pour entrer dans la classe supérieure.

Vous allez certainement me demander de *chiffrer* ces limites. Je ne veux pas m'y refuser, tout en faisant observer que ces limites seront nécessairement relatives, d'après le temps et le lieu, et arbitraires. Je dirai donc qu'à l'époque actuelle en Belgique, et dans un *milieu urbain*, un ménage composé de quatre personnes, deux adultes et deux enfants, et qui n'a pas un revenu de quinze cents francs par mois, ou *dix-huit mille francs* par an, ne fait plus partie d'une classe moyenne. Inversement, si ce ménage peut dépenser *cent cinquante mille à deux cent mille francs* par an, c'est qu'il fait partie de la classe supérieure.

Seulement, n'oublions pas que le revenu n'est pas tout. Il y a notamment l'éducation, les relations et d'autres éléments non économiques qui entrent aussi en ligne de compte.

Après l'occupation et le revenu, le mode de vie est caractérisé par le *logement*. Le milieu où l'on vit est de première importance. La *localisation* d'abord. Il y a des quartiers ouvriers et des quartiers aristocratiques. Il y a, pour les classes moyennes, des quartiers « bourgeois ». Sans doute, il y a des maisons bourgeoises dans des quartiers des autres classes. Mais le choix que le ménage fait de son habitation est dicté par son niveau de vie.

Ensuite vient l'*espace*. Rien ne coûte si cher que l'espace entouré de murs que nous appelons une maison. S'il y a, dans certaines localités, des maisons spacieuses qui restent bon marché, et abritent des pauvres, ce sont des exceptions. Dans les agglomérations urbaines, la petitesse du logement conditionne la manière de vivre. Nous considérerons donc, en général et sauf exception, que les classes moyennes vivent dans des maisons de dimensions modestes. Tout d'abord, en général, on n'y possède qu'une maison. Avoir une maison de ville, une maison de campagne dans les Ardennes, plus une villa à la côte, n'est guère compatible avec la condition moyenne. Inversement, le *logis encombré*, c'est-à-dire (pour adopter la définition du recensement), celui où le nombre de pièces est moindre que la moitié du nombre de personnes du ménage, achemine l'individu vers la classe inférieure.

L'espace ne constitue pas toute l'habitation. La *destination* et l'*ameublement* des pièces ont leur importance. On ne peut plus dire que posséder un « salon » soit caractéristique d'une classe moyenne. Nombre de maisons ouvrières ont leur salon. Mais une enfilade de salons n'est pas un indice commun d'une classe moyenne. Quant aux *meubles*, aux rideaux, tapis, tentures, livres, tableaux et sculptures, il y a toute la gamme des choses plus ou moins coûteuses, dont nous aimons nous entourer, qui marquent et nos goûts et notre manière de vivre. Ici, la distinction entre la classe ouvrière et les classes moyennes est moins nette. Il y a, certes, un ameublement, un goût « *petit bourgeois* » que cherche à imiter la classe ouvrière. C'est un des traits qui indique M. HENRI DE MAN dans son livre *Au delà du Marxisme*. Il veut réagir contre cette imitation,

pour garder à la classe ouvrière son originalité. Mais il ne faut pas oublier qu'en cette matière, *l'imitation est générale* : les classes bourgeoises imitent toutes la classe supérieure. Il y a dans les ornements de nos maisons, des ornements pris aux châteaux du Moyen Age et de l'Ancien Régime.

Parmi les meubles, il y a l'*automobile*. Elle n'est plus caractéristique d'une classe moyenne. Nombre d'ouvriers ont des autos. Mais évidemment, il y a *la marque*, qui indique parfois certain niveau de vie. Il y a le *nombre* d'autos possédés par le ménage. Il y a surtout le fait que l'on *conduit soi-même* ou bien que l'on a un chauffeur à demeure.

Ceci nous conduit à la question *du service*. L'absence, le nombre et la qualité des serviteurs conditionnent les niveaux de vie. Je crois que l'on peut dire que le ménage moyen que j'ai indiqué plus haut, n'a pas de serviteur s'il appartient à la classe ouvrière. S'il a une servante, c'est en principe qu'il appartient à une classe moyenne. S'il en a deux, il est encore classe moyenne. Mais s'il en a trois, si l'un d'eux est un valet de chambre, ou un chauffeur, il y a des chances pour que le ménage appartienne à la classe supérieure.

L'emploi du *linge* et sa richesse, pour le linge de corps, de table ou de lit, sont aussi variables d'après les classes.

Vient ensuite l'*alimentation*. De tout temps et dans toutes les sociétés, la manière de s'alimenter fait partie des phénomènes sociaux caractéristiques des classes. S'il n'y a plus guère aujourd'hui en Belgique d'aliments interdits à certaines classes et réservés à certaines autres, il y a tout de même de grandes différences dans les quantités et qualités, dans la manière de préparer des aliments qui se distinguent d'après les classes. Il y a surtout les *rites* mêmes de la *table* qui sont différents : la manière de placer les convives, la manière de se servir du couteau, de la fourchette, de la cuiller, du verre à boire, le changement des assiettes, l'emploi du bol, des différents verres d'après les boissons, tout cela indique des coutumes qui varient selon les classes. La conception de ce qui est propre, de ce qui est recherché, de ce qui « fait des embarras » est tout à fait caractéristique de la classe. Des usages s'établissent ou disparaissent dans les ménages, non pas seulement d'après la nature des ustensiles employés, mais d'après les *idées* et les *goûts* dominants dans la classe sociale à laquelle on appartient.

La manière de se vêtir rentre encore dans la manière de vivre. Faut-il répéter que de tout temps l'homme et la femme ont voulu marquer leur niveau d'existence par le vêtement ? Il fut un temps où même en Belgique on pouvait nettement distinguer d'après le vêtement l'appartenance à une classe déterminée. C'était l'époque où les costumes nationaux ou régionaux étaient en honneur. Il y a cinquante ans, un gros fermier de la Hesbaye ne serait pas venu à Liège sans être revêtu d'un long sarrau de toile bleue à petits plis bien repassés, avec une casquette de soie noire et des bottes mi-jambes. Une dame de la ville n'aurait pour rien au monde porté le « barada » de la paysanne ardennaise. En Flandre, les femmes portaient des dentelles et des ornements d'or qui indiquaient leur fortune et leur origine.

Aujourd'hui, le nivellement s'est opéré au point que, d'une façon générale, on ne peut plus lire le niveau de vie sur le vêtement. Un ouvrier endimanché a les mêmes vêtements que les bourgeois. Sans doute, il y a toujours des nuances, mais rien que des nuances. Ceux qui ont assez vécu pour connaître les premiers cortèges du 1^{er} mai, savent à quel point ils différaient d'aspect de ceux d'à présent, où le vêtement ouvrier est bien semblable à celui des classes moyennes.

La mode agit ici comme une grande niveleuse et elle impose ses lois à toutes les classes parce que la grande loi d'imitation les domine toutes. Les paysannes comme les ouvrières portent des bas de soie. Il fut un temps où, pour une femme, sortir *en cheveux* et avec un *châle* était le signe qu'on était de la classe inférieure. On n'oserait plus l'affirmer aujourd'hui. Il fut un temps où la *casquette* était réservée à la classe ouvrière; l'employé « en redingote » ne portait pas de casquette. Aujourd'hui, tous les bourgeois portent occasionnellement la casquette, et la mode arrive, pour les hommes, de ne plus porter du tout de couvre-chef. Pourtant, je crois que l'on peut affirmer encore que le *chapeau haut-de-forme* n'est porté que par les classes moyennes et supérieures.

Les *bijoux* sont un ornement vestimentaires important comme indice du niveau de vie. Couvrir sa femme de bijoux est le premier soin du parvenu qui sort d'une classe moyenne. Pour pouvoir immobiliser un capital de cinquante, soixante-quinze ou cent mille francs sous forme d'un collier de perles — de

vraies perles — il faut avoir une fortune qui n'est plus d'une classe moyenne.

La façon dont on s'amuse fait aussi partie de la manière de vivre. Le choix et la nature des distractions et des plaisirs rattachent l'homme à une classe sociale. Sans doute, le nivellement démocratique s'est fait là aussi, et dans les deux sens. Le jeu de la petite balle n'est pas réservé à la classe ouvrière bien qu'il y soit plus répandu qu'ailleurs. J'ai connu des ingénieurs, des gérants de charbonnages, qui jouaient à la balle avec des ouvriers. De même, le tir à l'arc ou à l'arbalète. Les pigeons ont des fervents surtout dans la classe ouvrière aussi, mais pas exclusivement. Il en est de même pour le jeu de quilles et le jeu de boules. Les jeux anglais ne sont plus pour la classe supérieure seule. Le tennis se répand dans la classe ouvrière. Et si le foot-ball est populaire, il intéresse toutes les classes, comme la boxe et la lutte, le rowing. Le golf n'a pas encore d'adeptes, je pense, chez nos ouvriers, comme en Angleterre, mais il en a à coup sûr dans les classes moyennes. On ne peut plus dire que la chasse est un plaisir d'aristocrates. A voir le nombre de braconniers, on peut assurer qu'elle attire d'autres classes.

Je ne vois guère, comme plaisirs dont les classes moyennes seraient exclues que la chasse à courre, le polo, le yacht, qui exigent des dépenses hors de leur portée.

Les voyages sont de notre temps un plaisir commun. Mais il y a voyage et voyage. Un voyage d'agrément autour du monde est encore dispendieux. La façon dont on voyage marque aussi les degrés de l'échelle sociale.

Les endroits, les locaux où l'on va chercher ses plaisirs varient également d'après la classe sociale à laquelle on appartient. L'estaminet, le café, le restaurant, le cercle, marquent la classe de leur clientèle.

En dehors de ces éléments qui sont plutôt d'ordre matériel, il existe des éléments d'ordre spirituel pour compléter la notion du mode de vie. L'éducation, l'instruction, la profession parfois, créent des besoins intellectuels, des goûts, des tendances d'esprit qui sont sinon exclusivement, du moins généralement, d'une classe déterminée. De là, un comportement de l'individu fort différent selon les classes. Pensons seulement aux goûts raffinés, esthétiques ou autres, à la recherche des sensations d'art.

Ensuite, il y a les *relations sociales*, les liaisons d'individu à individu, de famille à famille, les groupes et la manière de les former. Tout le monde sait que cela implique des usages, des habitudes, des coutumes, qui varient selon les classes. Dans la famille même, les relations d'enfants à parents, de parents à enfants, ne sont pas les mêmes. Puis, en dehors de la famille, le comportement de l'individu vis-à-vis d'autres, les amis, les ennemis, antagonistes, adversaires, la réaction contre les injures (qu'on songe au duel, avec ses rites) ne sont pas les mêmes dans toutes les classes. La *politesse*, avec ses exigences variables, change d'époque à époque, et de classe à classe. Il y a aussi des différences en ce qui concerne la manière de se comporter dans les *grands événements de la vie* : la naissance, le baptême, le mariage avec les rites particuliers de la noce, la mort et le deuil. Le nombre et les usages des *réceptions*, des repas offerts aux relations sont aussi bien caractéristiques du mode de vie.

Enfin, il y aurait aussi un grand intérêt à explorer le *domaine même des idées*, des penchants, et des goûts. Il est certain que la classe ouvrière a moins le goût de l'épargne que les classes moyennes.

Maintenant que nous avons parcouru très rapidement quelques-uns des éléments principaux qui constituent la manière de vivre et que notre attention a été attirée sur les différences que présentent les classes à cet égard, venons-en au sujet particulier de notre Semaine : *Les Classes moyennes et la Crise*. Nous nous sommes restreints aux classes moyennes. Nous n'avons donc pas à nous occuper, si ce n'est par comparaison et accessoirement, des autres classes. De sorte que les distinctions que nous serons amenés à faire entre les divers groupes que nous rangerons dans la grande catégorie générale constitueront en réalité des *sous-classes*. Il en est de très marquées. Même une très large classification, en *petite bourgeoisie*, *bourgeoisie*, *bonne bourgeoisie* et *haute bourgeoisie*, amène à constater des distinctions très graves. Mais il convient d'entrer dans le détail. Si les distinctions ne sont pas si nettes, elles n'en existent pas moins.

Il y a dans la *petite bourgeoisie* des groupes qui confinent à la classe ouvrière : petits cultivateurs, artisans, petits commerçants, petits industriels, ont une manière de vivre bien rap-

prochée. Pour les *employés*, et il y en a de petits, et il y en a de bien hauts (un ministre français du commerce ne prétendait-il pas être un employé ?). De même parmi les *fonctionnaires*, depuis les douaniers et commis aux écritures, jusqu'aux directeurs généraux des ministères, il y a une échelle de revenus qui impose des modes de vie bien différents. N'est-ce pas vrai aussi du *clergé*, où l'on distingue le bas clergé et le haut clergé, des *officiers*, depuis le sous-lieutenant jusqu'au lieutenant général ?

De cette variété de sous-classes, il résulte que leurs *intérêts* ne sont pas les mêmes, et par conséquent donnent lieu à des *antagonismes*, à des *hostilités*. Le conflit éternel entre acheteur et vendeur, entre créancier et débiteur, dresse l'une contre l'autre les sous-classes de commerçants, de petits industriels contre les *consommateurs*, notamment des classes moyennes. La source des revenus étant différente, les intérêts sociaux sont différents. Le commerçant et l'industriel tirent leur revenu du *profit*, nécessairement aléatoire, le fonctionnaire d'un *traitement*, l'employé et l'ingénieur d'*appointements* relativement *stables* résultant d'un contrat de louage de services. De là des jalousies, des antagonismes, qui ont des répercussions jusque dans la politique.

Les *professions libérales* d'avocats, de médecins, d'architectes, d'artistes, tirent leur revenus d'une *clientèle*, ce qui implique aussi une variation importante d'après l'état des affaires ou du marché.

Ce qui nous intéresse par-dessus tout, ce sont les *effets de la crise* sur ces diverses sous-classes sociales. *Toutes sont atteintes*, parce que toutes (en dehors même de la profession, soumise aux fluctuations économiques), ressentent les pertes et les diminutions de revenus qui viennent de la *possession de biens* — capital terrien ou mobilier, fonds de commerce ou capital d'exploitation, ou portefeuille de valeurs mobilières.

Sous ce rapport, il y a une sous-classe moyenne qui n'a pas, dans notre Semaine, la place qui lui reviendrait : c'est celle des *petits rentiers* et des *petits propriétaires*. Nous entendrons bien parler des petits cultivateurs, et dans la communication de M. Jacquemyns, vous verrez que l'on n'a pas oublié les petits propriétaires de maisons. Les fonctionnaires retraités seront étudiés mardi. D'autre part, M. Terlinck, vendredi, nous exposera les destinées du portefeuille de valeurs mobilières du

petit rentier. Mais il est bon de rappeler que le nombre des petits propriétaires et des petits rentiers est très considérable en Belgique. On sait que les ouvriers-propriétaires de leur maison d'habitation a augmenté énormément depuis cinquante ans. Il en est qui sont passés dans la classe moyenne. Ils ont subi des pertes et des diminutions de revenus très sensibles, sans compter que la possession d'un immeuble les prive de certains avantages réservés à d'autres. Les petits rentiers comme les commerçants ou industriels retirés des affaires doivent aussi être nombreux.

Ils ont été les premières victimes de la crise. La dévaluation du franc, d'abord, puis la vie chère et les impôts, les lois sur les loyers, les ont atteints les premiers (1).

Cependant, on se rend compte de l'importance économique de cette sous-classe quand on se rappelle que c'est elle qui pratique sur la plus grande échelle l'épargne et constitue aussi une grande part du capital.

Nous nous demanderons comment les diminutions de revenus agissent sur les positions respectives de ces sous-classes. En est-il qui se *déclassent*, qui tombent à un niveau inférieur à celui auquel elles étaient accoutumées ? En est-il qui disparaissent ? En est-il qui se défendent comme classe et que font-elles pour cela ?

Tel est le problème fondamental et général que pose la crise vis-à-vis des classes moyennes.

Quand nous disons la crise, nous entendons la crise qui sévit depuis quatre ans. Ce n'est pas seulement une crise économique. Elle affecte la société tout entière, au point qu'elle comporte une crise morale, une crise de l'esprit et des caractères.

Pour rappeler enfin la grande importance sociale des classes moyennes dans notre pays, nous répéterons ce que nous avons écrit dans *La Belgique Restaurée* (1926, p. 560) :

« La classe moyenne exerce d'abord sur les classes inférieures une fascination indéniable. Les ouvriers qui veulent faire de

(1) M. L. Janssens, président de la Fédération des Propriétaires, m'a fait tenir une étude dans laquelle il essaie d'évaluer les pertes subies par les propriétaires depuis la crise. Il aboutit, après de nombreux calculs, au chiffre de 87 milliards de francs. Des évaluations de ce genre sont nécessairement fort approximatives, mais il est hors de doute que le pouvoir d'achat des propriétaires a été considérablement diminué par le fait du législateur et du fisc.

leurs fils des employés sont légion, de même que les paysans qui veulent faire de leurs fils des instituteurs, des prêtres, des médecins. S'installer à son compte, est le rêve de beaucoup de manuels, d'ouvrières, de ménagères. Et l'on sait l'attraction de tous les emplois publics, où l'on a une « position » sûre et stable.

» Ensuite, la classe moyenne domine au point de vue des mœurs l'ensemble du pays. Sans doute, l'imitation sociale part toujours d'un rang plus élevé; mais ce ne sont pas nécessairement les plus riches que les gens qui améliorent leur condition prennent pour modèle, dont ils copient les vêtements et les allures, dont ils adoptent les goûts et les modes. Observez la mesure, la modération de cette imitation. L'influence de la classe moyenne ici est visible. Elle filtre, pour ainsi dire, les modes et les goûts et leur met son empreinte. Si bien, que c'est par elle que se réalise l'adaptation ou l'uniformisation des mœurs. La classe ouvrière imite la classe moyenne, et non la classe riche. Nul ne répugne à adopter les mœurs bourgeoises, parce que celles-ci sont restées, à mi-chemin, celles de la classe moyenne.

» Enfin, la classe moyenne fournit au pays depuis quatre-vingts ans, ses dirigeants. On ne compte plus les hommes politiques, les hauts fonctionnaires, les savants, les généraux, les prélats sortis de la classe moyenne. L'aristocratie de naissance n'a jamais joué, en Belgique, de rôle social appréciable depuis la fondation du royaume. La haute bourgeoisie, la classe riche, y a exercé certainement l'hégémonie pendant une partie du dix-neuvième siècle. Mais elle sortait tout entière de la classe moyenne, qui est le réservoir des hommes d'action, d'entreprise ou de savoir qui sont, dans tous les partis et dans toutes les professions, à la tête des destinées du pays. »
